

Le CCBa fait coup double

14/04/2015 05:35



Après s'être affrontées en finale du tableau D, les coéquipières d'Arthon, Alexie Sauvage et Élise Bardet ont fait cause commune en double mais se sont inclinées en finale. - (Photo cor. NR, Stéphane Delétang)

En toute logique, les porte-drapeaux du club castelroussin du CCBa, Rémi Chrétien et Alexandra Kohler, ont été sacrés, dimanche, à Saint-Maur.

Des quatre sports de raquette principaux – tennis, tennis de table, squash et badminton – ce dernier n'est sans doute pas le plus médiatisé. Mais que de chemin parcouru depuis l'origine de cette distraction proposée par des officiers anglais au retour d'un périple en Inde, à l'aube des années 1900, dans un château de la bourgade de Badminton, en Angleterre. Le nom était déjà tout trouvé et n'allait pas tarder à évoluer, à assoir des règles et à convaincre de nombreux adeptes, si bien que ce sport dominé par les Asiatiques, titillés parfois par quelques Danois et Anglais, figure aux jeux Olympiques depuis 1992.

Les Caillaud ont fait la paire

On est certes bien loin du premier projectile que l'on s'échangeait à l'époque. Le volant actuel possède des propriétés aérodynamiques uniques qui donnent des trajectoires très différentes. Souvent considéré comme sport loisir que l'on pratique pour se détendre en famille, il exige quand même une certaine condition physique, si l'on en juge par les duels âprement disputés par 132 badistes représentant 13 clubs, tout au long du week-end, lors des championnats départementaux disputés à Saint-Maur.

Une nouvelle organisation sans faille du comité de l'Indre autour de sa présidente, Catherine Labrune, laquelle ne tarit pas d'éloges sur les installations proposées par la salle omnisports de Saint-Maur : « *Le gymnase est récent, les infrastructures excellentes. Sept terrains, c'est très appréciable.* » Du coup, les 260 rencontres se sont déroulées parfaitement, toutes catégories confondues (hommes, dames, mixte, classés, non classés), en deux sets minimum à 21 points, les vainqueurs se retrouvant qualifiés pour les régionaux qui auront lieu les 30 et 31 mai dans le Loiret.

En simple homme B, catégorie phare, Rémi Chrétien du CCBA, a dominé son camarade de club, Sylvain Caillaud ; Thomas Rochereau l'imitant face à son compère de l'US Argenton, Clément Descout, dans le tableau C. Dans le simple dame C, Alexandra Kohler, a permis le doublé du CCBA en remportant sa confrontation face à la jeune joueuse du club d'Arthon, Éline Lelou. Alors que le double masculin souriait bientôt à la famille Caillaud, Sylvain et Fabien, Florian Duport (Argenton) et Alexie Sauvage (Arthon), eux, triomphaient dans leurs tableaux respectifs. Des jeux explosifs, des smashes, beaucoup de rythme, mais surtout un esprit très convivial tout au long de ces championnats de l'Indre. Le comité départemental, fort de ses 1.066 licenciés et d'une augmentation du nombre de clubs, a encore de belles pages à écrire.

Résultats

HOMMES

Simples B : Chrétien (CCBA) bat Caillaud S. (CCBa).

Simples C : Rochereau (Argenton) bat Descout (Argenton).

Simples D : Duport (Argenton) bat Béliet (CCBa).

Simples NC : Acclément (Ardentes) bat Bodard (Saint-Maur).

Doubles C : Caillaud S./ Caillaud F. (CCBa) battent Rochereau/Descout (Argenton).

Doubles D : Fradet/Duport (Argenton) battent Clergeau/Virard (Le Poinçonnet).

Doubles NC : Picard/De Weyer (Levroux) battent Acclément/Julien (Ardentes).

FEMMES

Simples C : Kohler (CCBa) bat Lelou (CCBa).

Simples D : Sauvage (Arthon) bat Bardet (Arthon).

Simples NC : Boursault (La Châtre) bat Moreau (Saint-Maur).

Doubles C : Gaillard (Argenton)/Kohler (CCBa) battent Lelou (Arthon)/ Davaze (CCBa).

Doubles D : Peyhardi/Leroy (Argenton) battent Sauvage/Bardet (Arthon).

Doubles NC : Renou/Bionnier (Buzançais) battent Gernais/Jardat (Le Poinçonnet).

MIXTE

Doubles C : Cordeau/Modde (CCBa) battent Chrétien/ Rossignol (CCBa).

Doubles D : Cossard/Vervev (Argenton) battent Rochereau/Peyhardi (Argenton).

Doubles NC : Bérot/ Albert-Plique (La Châtre) battent Gernais/
Gernais (Le Poinçonnet).

Cor. NR : Gérard Penin